Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 022-212201529-20261019-2026_10_19_067-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
DE

MINIHY - TREGUIER

Commune de MINIHY-TRÉGUIER-Conseil municipal
du 19 octobre 2026
Délibération N°2026-10-19-067

Département des Côtes-d'Armor
Arrondissement de Lannion - Canton de Tréguier
COMMUNE DE MINIHY-TREGUIER

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 octobre 2026

DATE DE LA CONVOCATION : 14 octobre 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

Etaient présents : Christian Le Roi, Eric Le Moal, Marie Odile Duval, Dominique Clouin, Christiane Le Lonquer, Marie-Yvonne Gallais, Michel Guyomard, Marie-Dominique Ollierou, Isabelle Moal, Olivier Cras, Jean-Yves Beguec, Sébastien Lerestif, Pierre Connan, Corinne Le Bivic, Marlène Renoux

Formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire de séance : Monsieur Dominique Clouin a été désigné pour remplir ces fonctions.

7. Adhésion à SCA (Service Commun d'Achat)

Monsieur Le Maire propose l'adhésion à un service commun d'achat, qui est une association à but non lucratif qui accompagne les établissements bretons dans l'optimisation et la mutualisation de leurs achats. L'intérêt est multiple, il permet de :

- Réduire les coûts d'achats dans les secteurs de l'alimentaire, de l'hygiène, de la santé, de la bureautique, et de la maintenance.
- Adapter les contrats de maintenance aux besoins spécifiques de chaque structure,
- Simplifier la gestion des commandes grâce à des outils performants et intuitifs,
- Développer les compétences des équipes via des actions de formation,

Le coût de l'adhésion au SCA comprend :

- Une cotisation annuelle de 10€
- Une participation de 150€ correspondant à l'accès à l'ensemble des offres de services.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité
Approuve l'adhésion au service commun d'achats à compter de la présente délibération.
Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de mandat pour passation de marchés publics de fournitures et de services à compter de la présente délibération.
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

MAIRIE DE MINIHY-TREGUIER (Côtes-d'Armor)

Le Maire
Christian LE ROI

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture

15, le bourg - 22220 Minihy-Treguier
Téléphone : 02 96 92 31 49 - Télécopie : 02 96 92 30 10
E-mail : mairie.minihy@orange.fr